



## Commission Episcopale Justice et Paix C.E.J.P. BURUNDI

Building de la Coordination de l'Action Catholique - Rue de la Mission  
BP 7074 Bujumbura - Burundi - Tél. : +257 24 31 26 - Fax: + 257 24 77 04  
E-mail: cejbdi@yahoo.fr

### RAPPORT FINAL DU PROJET (Mai 2018 -30 Juin 2021)

|                                         |                                                                                                             |
|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom du projet :                         | RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE LOCALE<br>COMME SOURCE ET FACTEUR DE CULTURE<br>DEMOCRATIQUE AU BURUNDI |
| <i>EXECUTANT</i>                        | COMMISSION JUSTICE ET PAIX BELGIQUE ET<br>COMMISSION EPISCOPALE JUSTICE ET PAIX BURUNDI                     |
| Nom et poste du (de la) Coordonnateur : | Didace NDAYISHIMIYE                                                                                         |
| Période de rapportage :                 | Mai 2018– Juin 2021                                                                                         |
| Date d'introduction                     | 8 Décembre 2017                                                                                             |
| Total du Subside accordé                | <b>652.304 €/1304.608 BIF</b>                                                                               |

**MISE EN ŒUVRE AU BURUNDI AVEC L'APPUI FINANCIER DU MINISTÈRE  
DES AFFAIRES ETRANGÈRES DU ROYAUME DE BELGIQUE**

**NOVEMBRE 2021**



*Vue partielle de son Excellence Mgr Simon MTAMWANA, Archevêque de Gitega, en date du 27 Mai 2021, lors de la commémoration des mémoires dans la commune Gihogazi, Province Karusi.*

## 1. INTRODUCTION GENERALE

Ce rapport revient d'abord sur les premiers jalons qu'a posés progressivement le projet « Renforcement de la cohésion sociale locale comme source et facteur de culture démocratique au Burundi », avant de montrer les réalisations et les résultats atteints ainsi que les effets et impacts des actions posées par les structures mises en place dans le cadre dudit projet. En effet, de manière laconique, après son lancement officiel marquant le début des activités du projet, les activités se sont poursuivies par des séances de sensibilisations des autorités tant administratives qu'ecclésiastiques sur les objectifs du projet. Cette étape de sensibilisation des autorités a été déterminante dans la mise sur pied des structures communautaires sur lesquelles le projet s'est appuyé pour développer ses activités. Elle aura également été une occasion de demande de soutien aux uns et de permission aux autres.

Cette stratégie a été suivie dans la mise en place progressive d'autres structures qui s'en sont suivies.

De la dénomination du projet, l'on ne douterait pas de son choix et de sa place dans un pays comme le Burundi dont l'histoire est jalonnée par des guerres cycliques à caractère socio-politique et ethnique.

Pour bref rappel, le Burundi a connu depuis son indépendance des crises politico-ethniques cycliques et cela depuis son indépendance en 1962.

En effet, après l'assassinat du Prince Louis Rwagasore, les divisions ethniques se sont accentuées et étaient liées en grande partie à la dispute du pouvoir. L'assassinat du premier ministre Ngendandumwe en 1965 a montré le mauvais climat entre les deux principaux groupes ethniques du Burundi et s'est également manifesté par les violences interethniques survenues en 1965, 1969, 1972, 1988, 1991 et a atteint son point culminant en 1993 avec l'assassinat du Premier Président démocratiquement élu, Monsieur Melchior NDADAYE et les massacres à grande échelle qui s'en sont suivis. Ces crises qui ont profondément détruit le tissu social, ont laissé place, entre autres, à la méfiance entre les composantes ethniques de la communauté et aux exclusions sociales et politiques comme conséquences de ces crises. Les régimes et systèmes politiques qui se succéderont, seront caractérisés par la rigidité, l'imperméabilité, le rétrécissement de l'espace politique et du droit à la liberté d'expression, le recours à la vengeance, aux emprisonnements arbitraires, aux disparitions forcées, la torture, les déplacements internes et l'exil. Ce mode opératoire aura été le même et sera le symbole de tous les pouvoirs.

Pour mémoire récente, la crise politique de 2015 en est un des exemples éloquent du passé douloureux qu'a connu le Burundi.

Dans ce contexte, le réchauffement des liens sociaux à travers le renforcement de la cohésion sociale locale entre les composantes des communautés et surtout la recherche de la vérité commune sur le passé douloureux se pose comme étape indispensable, voire incontournable dans la recherche de la réconciliation nationale.

Le projet « Renforcement de la cohésion sociale locale comme source et facteur de culture démocratique au Burundi » dont il est question ici s'est développé sur base de deux postulats principaux à savoir :

- ✓ *Volet gouvernance locale ;*
- ✓ *Volet mémoires et réconciliation.*

Au regard du passé qu'a connu le Burundi où la cohésion sociale entre les composantes de la communauté Burundaise a été mise en cause, ces volets trouvent raison d'être dans le contexte Burundais.

En outre, on retrouve ces deux volets parmi les préoccupations prioritaires du plan stratégique de la CEJP. Ce qui est logique dans un pays comme le Burundi qui sort timidement des conséquences fâcheuses des guerres cycliques en retrouvant le chemin

de la démocratie par des élections, (perdu en 1993 avec l'assassinat du premier président démocratiquement élu et les massacres politico-ethniques qui s'en sont suivis), à la faveur des négociations ayant conduit aux accords de paix et de réconciliation, signés à Arusha (Tanzanie) en 2000, par les protagonistes. Néanmoins, si à l'esprit et à la lettre de ces accords, une bonne partie est consacrée à l'exercice de la bonne gouvernance ainsi qu'un protocole qui propose des mécanismes de retrouver le chemin de la réconciliation, force est de constater que le chemin est encore long. La dimension de relations entre les autorités administratives et les citoyens n'est toujours pas comprise par les parties prenantes sans oublier les positionnements des uns et des autres par rapport au passé qu'a connu le Burundi.

Dans sa mission de rappeler le rôle que chacune des parties doit jouer (autorités administratives et citoyens) pour une société soudée, apaisée et défaits du passé douloureux, la CEJP, a saisi l'opportunité qui lui a été offerte à travers le partenariat avec la CJP Belgique dans le cadre du projet susmentionné pour rendre son rêve une réalité. La particularité de ce projet est que la CEJP mettait en œuvre des projets ayant trait en grande partie à la bonne gouvernance et à la cohésion sociale mais jamais à la gestion saine des mémoires en vue d'une réconciliation. Cette thématique de gestion des mémoires est posée comme une nouvelle dynamique à implémenter au sein des communautés, car elle est susceptible de faire renaître une nouvelle façon de voir et de faire, et partant d'opérer du changement tant au niveau individuel, interpersonnel que structurel.

Pour la CEJP, qui se dévoue sans relâche à la réinstauration d'une paix durable et d'une justice pour tous, cette dynamique n'est qu'une innovation.

En effet, entre mai 2018 et le 30 juin 2021, la Commission Episcopale Justice et Paix (CEJP en sigle grâce au financement du Ministère Belge des Affaires Etrangères et avec l'appui technique de la Commission Justice et Paix Belgique a mis en œuvre un projet, dénommé « Renforcement de la cohésion sociale locale comme source et facteur de culture démocratique au Burundi ». Ce projet a été exécuté dans 20 communes sur 118 que compte le pays, identifiées dans 10 provinces du Burundi, à raison de 2 communes par province. Il s'agissait des communes de Mutumba et Gihogazi (Province Karusi), des communes de Cankuzo et Mishiha (Province Cankuzo), des communes de Bweru et Butezi (Province Ruyigi), des communes de Bubanza et Gihanga (Province Bubanza), des communes Bisoro et Nyabihanga (Province Mwaro), des communes Gasorwe et Mwakiro (Province Muyinga), des communes Muramvya et Mbuye (Province Muramvya), des communes Matongo et Rango (Province Kayanza), des communes Busiga et Ruhororo (Province Ngozi) et enfin des communes Giheta et Ryansoro (Province Gitega).

Ce projet avait pour objectif de promouvoir la résilience des communautés locales en renforçant l'exercice des droits humains et la participation citoyenne par l'éducation conscientisante, l'accompagnement et le développement d'espaces de dialogue au sein des communautés du Burundi.

A travers ce projet, la CEJP voudrait jeter des nouvelles bases de gestion de la société en apportant sa contribution pour que les communautés ciblées puissent renouer avec les valeurs morales, sociales et culturelles et surtout les principes du droit, de la justice, du dialogue, de la bonne gouvernance et de la coexistence pacifique. Le changement souhaité est celui d'adopter le droit, la justice et le dialogue comme mode de gestion de la société. Avec la mise en œuvre de ce projet, la CEJP Burundi comptait atteindre comme principaux résultats :

- Une cohabitation pacifique au sein des communautés renforcée par des mécanismes de dialogue, de promotion des droits, de participation citoyenne et de médiation de conflits ;
- Des espaces expérimentaux de dialogue sur la « réconciliation » permettant de créer une dynamique et de construire une culture commune autour des mémoires et de leur commémoration.

De manière laconique, après le lancement officiel des activités du projet, s'en est suivi un atelier organisé à l'endroit des commissions diocésaines Justice et Paix pour s'approprier le projet. A cette occasion, une planification de la suite d'autres étapes a été mise sur pied à commencer par des séances d'explication aux autorités provinciales, ecclésiales et communales sur les objectifs du projet. Dans certaines provinces, le calendrier n'a pu être respecté et cela s'est répercuté sur le démarrage des activités dans certaines communes. Face à l'indisponibilité de certains administratifs, on a pris l'option de commencer à installer progressivement les structures communautaires dans les communes où on avait déjà organisé des séances d'explication tout en continuant à demander aux autorités concernées que ces séances aient lieu.

## **1. Modifications survenues dans la proposition initiale du projet.**

Au niveau du projet, on tiendra à faire remarquer les points suivants:

- ✓ La réduction des communes cibles pour la recherche -action (activité 5) qui a passé de 12 communes à 6 ;
- ✓ Au niveau de l'activité 6 qui traite des enjeux liés aux mémoires, dans la proposition initiale du projet, cette activité était prévue dans 6 provinces

seulement. A l'issue de la réunion de re-planification des activités du projet tenue au mois de janvier 2020, il a été décidé d'étendre cette activité à toutes les 10 provinces cibles du projet.

Ces mesures de modification ont été prises à l'issue des séances de travail avec les parties prenantes dans la mise en œuvre du projet, organisées en marge d'une mission de suivi du projet que Clara DEBEVE et l'équipe des consultants (Benoît Albert et Delphine Noël), respectivement Chargée dudit projet (CJP Belgique) et Consultants de la CJP Belgique ont effectué à Bujumbura au mois de janvier 2020. Ces modifications apportées de concert avec les parties prenantes du projet, font partie des solutions envisagées face aux blocages constatés dans la mise en œuvre desdites activités ayant entraîné un retard inédit par rapport au chronogramme d'exécution du projet.

Le retard observé dans la mise en œuvre de ces deux activités a été le socle de motivation de demande d'extension de ces deux activités auprès de notre partenaire (CEJP). Cette dernière, étant informée des difficultés connues pour démarrer ces deux activités, n'a tardé à faire le plaidoyer avec succès auprès du bailleur. Une extension de deux mois sans budget additionnel nous sera accordée et communiquée par voie officielle avant l'échéance de la fin du projet. Les activités du projet prendront donc fin le 30 juin 2021.

- Au sein de la CEJP, nous avons observé le départ du Directeur des Programmes en l'occurrence Monsieur Barthélemy NTAKARURIMANA au mois d'octobre 2019. Ce poste restera vacant jusqu'au mois de mai 2020 avec le recrutement d'un nouveau Directeur des programmes.

Au niveau des CDJP, deux Points Focaux diocésains (Muyinga et Bujumbura) ont été remplacés et réaffectés à d'autres projets. Comme tous avaient commencé avec le projet, leur départ a eu des répercussions sur le suivi du projet au niveau de leurs diocèses.

Dans cette même lignée de l'évolution du contexte, nous signalerons, la mort du Secrétaire Exécutif de la CDJP Bujumbura en la personne de Mgr Jean Louis NAHIMANA. Sa disparition s'est fait sentir dans le réseau CEJP et plus particulièrement dans la poursuite de la mise en œuvre du projet dans son diocèse. L'appropriation du projet a pris du temps pour son remplaçant, à côté du Point Focal qui était lui aussi nouveau. De par son expérience durant son mandat à la tête de la Commission Vérité et Réconciliation (CVR), il inspirait la confiance dans les milieux sociopolitiques divers et se rendait toujours disponible dans la mise en œuvre du projet, surtout lors des ateliers liés aux enjeux de mémoire et réconciliation.

Enfin, en parlant du contexte, nous ne pouvons passer sous silence, le départ, au mois de février 2021, de Clara DEBEVE de la CJP Belgique qui était l'interlocutrice

privilegiée de la CEJP dans la mise en œuvre de ce projet. Toutefois, nous saluons la façon dont la transition entre elle et sa remplaçante en la personne de Alejandra Mejia, a été managée. Cette transition a permis à sa successeuse une reprise rapide et une bonne compréhension. Déjà, après deux mois de son arrivée dans le projet, l'A CODEV sortira dans ses colonnes, un article sur les activités du projet et cela a été perçu comme le fruit du plaidoyer.

## **2. Evolutions dans le contexte.**

La période de mise en œuvre du projet et qui couvre ce rapport a été marquée par deux événements majeurs à savoir :

❖ la tenue des élections générales organisées en date du 27 mai 2020.

Pour rappel, la période électorale a été caractérisée par un climat de peur liée au contexte d'intolérance politique mêlé à des tueries, des disparitions, des destructions des permanences des partis politiques (surtout de l'opposition), des arrestations en cascade sous le même mode opératoire laissant penser à l'exécution d'un plan quelconque. Les quelques rares voix qui ont résisté à la censure des médias de masse depuis la tentative de coup d'Etat de 2015 osaient d'en parler sous forme de dénonciation. Les mêmes faits se sont prolongés même après l'installation des nouvelles autorités issues desdites élections mais avec moins d'intensité. C'est vrai qu'on pourrait se targuer d'une certaine amélioration avec le nouveau visage présidentiel à la manette mais le chemin à parcourir reste long en matière de bonne gouvernance, des droits humains, droit à l'expression, etc.; sans oublier la question de la réconciliation des Burundais. A cela s'ajoutent, ces derniers mois, des attaques à main armée et des jets de grenades contre des ménages, des bistrotts et sur les axes routiers, témoignant encore une fois de la fragilité de la sécurité dans notre pays. Le débat sur cette recrudescence de l'insécurité est loin de gagner l'unanimité tant dans les milieux sociaux que politiques. Si certains défendent la manifestation du mécontentement d'autres rejettent catégoriquement cette hypothèse et parlent plutôt des groupes de terroristes jusqu'à pointer du doigt leurs responsables .

❖ Le 2<sup>ème</sup> élément est l'apparition de la pandémie COVID -19 dans notre pays.

En effet, depuis que cette pandémie est devenue un défi pour toute l'humanité, chaque pays y allait de soi en prenant des mesures bien évidemment à tâtons pouvant contribuer à la protection de sa population. En ce qui concerne notre pays, le gouvernement a nié dans un premier temps l'existence de cette pandémie sur le sol burundais, assurant qu'il s'agissait plutôt de rumeurs qui fusaient d'un peu partout de l'existence de cette maladie et de sa propagation à travers tout le pays.

Dans la foulée, un responsable d'un des grands hôpitaux opérant dans la capitale économique (Bujumbura) affirma que son laboratoire venait de tester positivement au COVID 19 une dizaine de ses patients. Ce responsable ne tarda pas à recevoir des menaces de sanctions contre son institution. Dans la même lignée de la gestion de cette pandémie, le représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé s'est vu retirer ses lettres d'accréditation et fut prié de quitter le pays<sup>24</sup> heures plus tard. Selon le communiqué rendu public par le ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, il a été accusé d'avoir saboté les mesures et directives qui ont été prises dans la gestion de la pandémie, surtout en gonflant les chiffres des personnes contaminées pour des fins politiques.

La position du gouvernement par rapport à la question de COVID19 changera avec les nouvelles autorités. Une cellule pour la gestion de cette pandémie fut mise et le renforcement des mesures de prévention comme le port du masque devint obligatoire. Au regard de l'ampleur de cette pandémie, les initiatives des organisations et individus semblaient primer sur l'efficacité des mesures du gouvernement.

Quoi que le nombre de cas signalés et reconnus par le Ministère de la Santé n'était pas alarmant, le respect des mesures barrières, notamment la distanciation sociale, aura conditionné le nombre de participants qui devait prendre part aux activités du projet initialement prévues avant l'apparition de la pandémie COVID 19.

C'est d'ailleurs pour cette raison qu'une des sous-activités (compétitions interscolaires) qui étaient prévues au niveau de l'activité 4 a été annulée. Actuellement, le ministère de la Santé publique vient d'annoncer qu'il se prépare à réceptionner les premiers lots de vaccins. Cependant, le gouvernement a déjà averti tout citoyen qu'il ne sera pas responsable des conséquences éventuelles liées à ce vaccin.

Ces deux événements ont influé sur le projet, car nous avons passé un mois sans aucune activité s'ajoutant au retard d'à peu près six mois que le projet a connu dès son démarrage effectif, si on s'en tient à la période qui était prévue pour commencer le projet (mois d'avril 2018 d'après la convention) et la mise en place des premières structures ( mois d'octobre 2018 comme déjà signalé dans le premier rapport intermédiaire).

### **3. Déroulement des activités (pertinence, efficience, efficacité)**

Sans toutefois reprendre tout ce qui a été souligné dans les rapports antérieurs, notamment le rapport intermédiaire du 1<sup>er</sup> mai 2018 au 31 juillet 2019, il convient de souligner que les activités qui étaient prévues dans le cadre dudit projet ont été toutes réalisées. Les retards observés à la mise en œuvre de l'une ou l'autre activité

par rapport au chronogramme ont été récupérés. Pour les activités 5 et 7, il a fallu une période de deux mois pour pouvoir les terminer.

#### ➤ STRATÉGIE DE CHOIX DES MEMBRES DES STRUCTURES ET DE LEUR MISE EN PLACE

Dans chaque commune cible, le choix des membres des structures a été précédé par une séance d'explication aux participants sur les objectifs du projet en général et sur le rôle de chaque structure en particulier dans l'atteinte de ces objectifs. Le choix des participants a été fait sur base des critères déterminés à l'avance (la maturité, l'exclusivité politique, la parité de genre, la résidence dans la commune, le non-activisme en politique, etc.) par le Curé de la Paroisse en collaboration avec l'Administrateur communal. Au total 100 participants dans chaque commune étaient attendus à chaque séance publique qui était prévue dans chaque commune. En présence des autorités administratives, cette séance était animée par la CEJP qui expliquait aux participants les tenants et les aboutissants de cette activité et surtout la contribution de ces structures (selon le domaine) à la cohésion sociale. Parmi ces participants étaient choisis les membres de chaque structure et le choix se faisait par les participants eux-mêmes. Et par rapport à la mission de chaque structure et les compétences requises, chaque participant optait pour une structure dans laquelle il souhaiterait contribuer au cas où les autres participants porteraient le choix sur lui.

La séance se clôturait par l'identification des membres de chaque structure et du choix, par ces derniers, des deux animateurs par structure (CLGP, Médiateurs et Parajuristes).

Ces structures étaient constituées comme suit.

- ✓ Comités locaux de gouvernance participative : 12 membres ;
- ✓ Groupes/Comités de médiation de conflits locaux : 10 membres par commune ;
- ✓ Groupes/Comités des Parajuristes : 10 membres par commune.

Pour rappel, la mise en place des structures a été suivie par des sessions de formations (selon le domaine d'intervention) à l'endroit des membres en vue de les préparer à bien accomplir leur mission.

La structure des CLGP a pour rôle de servir d'intermédiaire entre les instances décisionnelles communales et les membres des communautés. Les membres de cette structure plaident pour l'accès des citoyens à leurs droits et la prise en compte de leurs

besoins lors de la définition des priorités de développement communautaire. Quant aux Médiateurs, ils contribuent à l'harmonie entre les composantes des communautés à travers la prévention des conflits et de leur apport aux différends, sans rien demander en contrepartie. Les Parajuristes quant à eux, contribuent au règlement des différends existants ou qui surgissent dans les communautés, réfèrent les cas qui dépassent leurs compétences aux instances habilitées et les accompagnent.

Ces ateliers étaient conduits et facilités par des consultants recrutés à cet effet sous la supervision conjointe de la coordination du projet et les CDJP. Au terme de ces ateliers, les membres de chaque structure élaboraient une planification trimestrielle à évaluer au cours des descentes de suivi et d'accompagnement par l'équipe du projet. Ces missions de suivi constituaient un cadre d'échange et de partage entre les membres des structures à base des actions menées. Ils permettaient en outre à la Coordination du projet de voir le niveau de réalisation de chaque structure, analyser ensemble les défis rencontrés et envisager des voies de sortie.

Après la mise en place des membres des CLGP, Médiateurs et Parajuristes, s'en est suivi au mois de novembre la création des clubs scolaires. Cette structure dénommée « Paix et Droits humains » a été mise sur pied dans 20 écoles à raison d'une école par commune cible. L'installation de cette structure se concrétisait à l'issue des contacts entre la CDJP et les responsables de l'école et au terme desquels était choisie une école qui abriterait cette structure .

Ensuite, la CEJP organisait une descente à chaque école cible où une séance de sensibilisation sur le projet en général à travers la mission de chaque structure et sur la mission des clubs scolaires en particulier était organisée en présence du corps enseignant et des autorités de l'école. Étaient également conviés à ces séances certains membres des structures déjà fonctionnelles. Les membres de ces structures prenaient connaissance de cette nouvelle structure et de sa mission. L'enjeu majeur était de rapprocher les groupes cibles afin de pouvoir marcher ensemble à travers une compréhension commune des objectifs et avec qui on est ensemble pour y arriver.

A l'issue de cette séance, les élèves commençaient à se faire inscrire comme membres du club. Comme le prévoyait le projet, l'adhésion de 100 élèves était attendue dans chaque école. A école, un encadreur du club était choisi par les responsables d'école en collaboration avec la CDJP. Notons que dans chacune des communes Rango et Busiga, deux établissements scolaires érigés sur le même site, ont été fusionnés en vue de constituer un seul club scolaire. Un (e) encadreur (se) a été choisi (e) au niveau de chacune de ces deux écoles pour bien assurer l'encadrement mais aussi la représentativité de chaque école. Au total, 22 encadreurs ont contribué à l'accompagnement des clubs scolaires.



*Vue partielle d'un groupe d'élèves et des autorités se trouvant dans la commune et Province Cankuzo au sortir de la séance d'ouverture du Club scolaire du Lycée Benoît XVI*

L'installation des clubs scolaires et de leurs encadreurs a été suivie par un renforcement de capacités de ces derniers sur des notions de base relatives aux thématiques (communication non -violente, résolution pacifique de conflits et droits humains) qui feront objet d'animation /encadrement des élèves.

Enfin, la mise sur pied des structures communautaires s'est clôturée par la mise en place des groupes porteurs dont un groupe par commune. Cette structure est constituée de 10 personnes par commune dont 5 femmes et 5 hommes, choisies suivant les mêmes critères que ceux observés dans la mise en place des trois premières.

➤ DONNÉES QUANTIFIABLES DES PERSONNES AYANT ETE TOUCHÉES PAR LES SENSIBILISATIONS MENÉES PAR LES MEMBRES DES STRUCTURES MISES EN PLACE (2018-2021)

| DIOCÈSES     | Sensibilisations menées par les membres des Comités Locaux de Gouvernance Participative (CLGP) | Effectifs des membres de la communauté touchés par des sensibilisations menées par les Médiateurs de conflits locaux | Sensibilisations menées et cas reçus par les Parajuristes | Sensibilisations menées par les Groupes porteurs appuyés par les leaders cibles du projet | Participants aux Célébrations des mémoires et réconciliation |
|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| BUJUMBURA    | 309                                                                                            | 158                                                                                                                  | 118                                                       | 512                                                                                       | 432                                                          |
| RUYIGI       | 918                                                                                            | 178                                                                                                                  | 134                                                       | 876                                                                                       | 897                                                          |
| MUYINGA      | 388                                                                                            | 148                                                                                                                  | 152                                                       | 541                                                                                       | 401                                                          |
| GITEGA       | 1843                                                                                           | 208                                                                                                                  | 229                                                       | 1548                                                                                      | 1849                                                         |
| BUBANZA      | 341                                                                                            | 136                                                                                                                  | 143                                                       | 489                                                                                       | 451-                                                         |
| NGOZI        | 942                                                                                            | 198                                                                                                                  | 218                                                       | 1002                                                                                      | 1304                                                         |
| <b>TOTAL</b> | <b>4741</b>                                                                                    | <b>1026</b>                                                                                                          | <b>994</b>                                                | <b>4479</b>                                                                               | <b>5334</b>                                                  |

- ✓ Des ateliers d'échange d'expériences entre les membres des comités locaux de gouvernance participative, les Médiateurs et parajuristes ont été organisés dans trois endroits différents. Les membres des structures des communes cibles dans la Province Bubanza, se sont rencontrés au Centre Pastoral de Bubanza, ceux des communes cibles des Provinces de Kayanza, Muyinga et Ngozi à l'Institut Catéchiste Africain (Kayanza) tandis que ceux en provenance des communes cibles des provinces de Muramvya, Ruyigi, Gitega, Mwaro, Karusi et Cankuzo au Centre TEREZIYA de Gitega (Gitega). Dans ces échanges une attention particulière a été mise sur les CLGP comme structure (au regard de sa mission) sur laquelle d'autres structures implantées dans le cadre du projet susmentionné peuvent s'appuyer pour impulser le changement. De façon pratique, ces ateliers se sont organisés comme suit : 2 jours pour les CLGP, une journée pour les Médiateurs et une autre journée pour les parajuristes.



*Vue partielle des participants aux ateliers d'échange d'expériences entre les représentants des CLGP, Médiateurs et Parajuristes (Centre TEREZIYA de GITEGA)*

- ✓ Deux réunions avec les encadreurs des clubs scolaires. La première réunion a eu lieu au mois d'avril 2020 à Gitega. Cette réunion avait pour objectif d'évaluer l'état d'avancement des activités et de se convenir sur les modalités d'organisation des compétitions interscolaires. La 2<sup>ème</sup> réunion a été organisée au mois de septembre de la même année en deux temps et dans deux endroits différents, à savoir Gitega et Kayanza. A Gitega, se sont rencontrés les encadreurs des clubs des écoles identifiés dans les communes de Mishiha, Butezi, Bweru, Cankuzo, Ryansoro, Bisoro, Giheta, Nyabihanga, Mutumba et Gihogazi ; tandis qu'à Kayanza, s'y sont rencontrés les encadreurs de clubs scolaires en provenance des communes Matongo, Busiga, Rango, Ruhororo, Mwakiro, Gasorwe, Mbuye, Muramvya, Bubanza et Gihanga. Cette rencontre avait pour objectif d'évaluer les activités des clubs scolaires au cours de l'année scolaire écoulée et de planifier les activités de l'année 2020-2021. Au cours de cet atelier, les participants se sont convenus sur la stratégie à adopter pour marquer la fin des activités des clubs encadrés lors de l'année écoulée. Au cours de cette réunion, les participants ont été tous unanimes sur le fait que les compétitions scolaires n'allaient pas avoir lieu pour donner suite au contexte de la pandémie COVID 19.



*Réunion d'évaluation et de planification des activités des clubs scolaires tenue à l'Institut Catéchiste Africain de Muyange.*

- ✓ Des missions de suivi et accompagnement des structures communautaires ont été effectuées par les Points Focaux et la CEJP dans toutes les communes cibles pour appuyer ces structures dans leurs missions, mais aussi pour documenter et rapporter les effets déjà induits par leurs actions au niveau des communautés. Au cours de ces descentes, c'était l'occasion d'échanger avec les administratifs communaux, les responsables des églises, etc., sur les actions des membres des structures. De tels entretiens permettaient de surmonter certains obstacles ou d'envisager des voies de sortie.

Notons que c'est sous cette activité d'accompagnement des structures que des T-Shirts servant de visibilité pour nos deux organisations (CEJP Burundi et CJP Belgique) ont été donnés aux membres des structures des CLGP, Médiateurs, Parajuristes, les PF/Diocésains, les Secrétaires Exécutifs des CDJP et au personnel de la CEJP.



*Suivi des structures par le Coordonnateur du projet (Parajuristes, Médiateurs et CLGP) de la commune Busiga.*

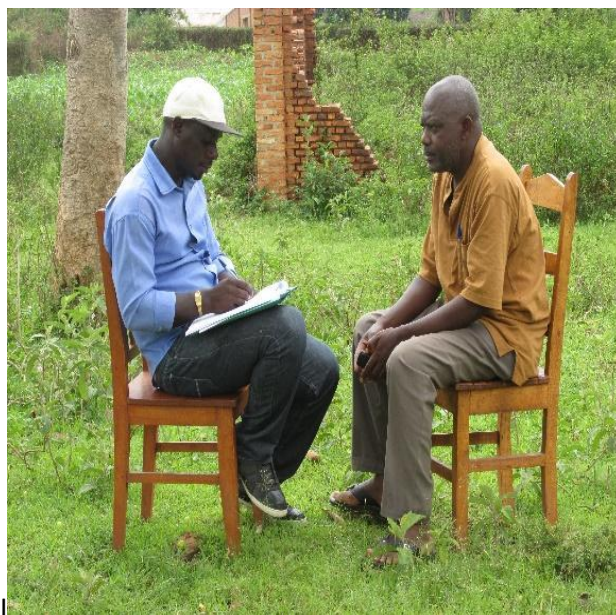
- ✓ Un atelier de formation et d'appropriation des outils élaborés dans le cadre de la recherche –action (activité 5) a été organisé à Bujumbura par le Consultant, en date du 08/05/2020 à l'endroit de 6 enquêteurs choisis dans les 6 communes cibles de la recherche (1 enquêteur par commune cible). A l'issue de cet atelier, le consultant a proposé à la CEJP d'acheter des smartphones pour les enquêteurs (enregistrement des interviews, prise des photos mais aussi la communication via WhatsApp) au lieu d'acheter des enregistreurs comme c'était prévu. A cet effet, 7 téléphones ont été achetés dont 6 pour les enquêteurs et un autre pour le Coordonnateur du projet en vue de faciliter les échanges des données et /ou d'informations.

Les consultants recrutés pour conduire la recherche-action, en compagnie du Coordonnateur du projet et des points Focaux, ont organisé des séances d'explication de ladite activité aux membres des CLGP, Médiateurs et Parajuristes qui se réunissaient au chef- lieu de chaque commune d'intervention avant d'en faire de même à l'endroit des membres des groupes porteurs deux mois plus tard.



*Visite des consultants accompagnés par le Coordonnateur du projet, le Point Focal ( CDJP /Ngozi) et l'enquêteuse aux membres des structures mises en place dans la commune Busiga, pour leur expliquer les tenants et les aboutissants de la recherche-action .*

En plus des informations sur l'objectif de la recherche, ces derniers avaient besoin d'explications sur les techniques auxquelles les enquêteurs feraient recours dans la récolte des données à savoir le questionnaire et l'interview. Notons que les rencontres avec les groupes porteurs ont été organisées dans trois endroits, à savoir Bubanza, Ngozi et Gitega.



*Séances de récoltes de des données auprès des enquêtés, commune Mbuye (à gauche) et commune Matongo (à droite).*

- ✓ Des ateliers sur les enjeux liés aux mémoires du passé, ont été organisés au niveau de chaque CDJP partenaire à l'endroit des leaders sociaux et culturels et des relais (religieux, communautaires et intellectuels) en provenance des 20 communes cibles du projet. Ces ateliers avaient pour objectif de sensibiliser ce groupe cible sur les enjeux liés aux mémoires et à la réconciliation. Ces ateliers ont été une occasion pour les participants de partager certains récits historiques tout en s'abstenant d'accuser qui que ce soit. Certains participants parvenaient à respecter cette consigne mais pour d'autres il leur était impossible de l'observer. En écoutant les récits, on comprenait que chaque composante ethnique essayait de raconter le passé à sa guise et surtout en se donnant raison à travers ce qui s'est passé. Au total 400 personnes ont participé à ces ateliers. A cela s'ajoutent 500 personnes de ce même groupe cible ayant participé aux ateliers organisés au niveau des provinces par la coordination du projet.
- Notons que ces ateliers ont été pour certains participants, une occasion de se décharger des maux qui leur tiennent à cœur, en se remémorant notamment des injustices sociales dont ils ont été victimes, des traumatismes endurés, etc. La prise

de parole parmi ceux dont la profondeur de la douleur du passé était perceptible acceptait difficilement de terminer et remettre la parole aux autres.

A l'issue de ces ateliers, les participants émettaient des recommandations à l'endroit des autorités administratives, politiques et morales dont les plus partagées sont les suivantes :

- ❖ Que le gouvernement fasse tous ses efforts pour parvenir à une lecture commune du passé qui, selon les participants est le socle de la réconciliation ;
- ❖ Que le gouvernement cherche des appuis (financiers, renforcement des capacités, etc.) pour encourager les initiatives des organisations qui s'évertuent pour la réconciliation ;
- ❖ Que de tels cadres soient renforcés et multipliés pour atteindre un large public ;
- ❖ Que des monuments en mémoire aux disparus des crises qu'a connues le Burundi soient érigées dans chaque commune et province ;
- ❖ Qu'il y ait une journée par province et par an de commémorations des mémoires et de réconciliation ;
- ❖ Que des cadres d'accompagnements des personnes encore sous le choc soient instaurés dans chaque commune du pays ;



*Séance de Travaux en groupes de participants à l'atelier sur les enjeux liés au travail de « mémoire et réconciliation »*



*Vue des élèves membres du club scolaire du Lycée Christ Ressuscité (commune Matongo) après la remise des ballons (4 de football et 1 de volleyball) et de 50 T-shirts par le Point Focal/Ngozi lors de sa visite de suivi.*

- ✓ Des séances de sensibilisation des Curés de paroisses officiant dans les communes cibles du projet ont été organisées par les commissions diocésaines justice et paix partenaires dans la mise en œuvre du projet. Au total 27 Curés ont pris part à ces séances. Ces séances de sensibilisations organisées au niveau de chaque CDJP avaient pour objectif d'expliquer aux prêtres, responsables de la pastorale justice et paix dans leurs paroisses, les enjeux liés au travail de mémoires et réconciliation.
- ✓ Après le choix et l'identification des membres des groupes porteurs, ces derniers ont à leur tour été sensibilisés sur les enjeux liés à la mémoire et à la réconciliation au niveau de chaque diocèse cible. Au total, 232 personnes ont été touchées par les sensibilisations organisées au niveau des CDJP .
- ✓ Les séances organisées par les CDJP ont été suivies par celles qui ont été organisées par la Coordination du projet dont l'objectif général était d'harmoniser la compréhension de la thématique dans toute la zone d'action et de cadrer cette activité par rapport aux objectifs du projet et aux résultats attendus.  
Ces séances ont vu la participation de 200 membres des groupes porteurs. Ces séances avaient pour but de créer un espace de mise en confiance entre les membres

à travers des témoignages de leur vécu avant qu'ils ne commencent d'accomplir leur mission au sein de leurs communautés.

- ✓ Suite et fin des ateliers d'échange d'expériences entre les membres des groupes porteurs et les différents leaders impliqués dans le projet, choisis dans les communes cibles des provinces de Karusi, Mwaro et Gitega. Ces ateliers se sont déroulés successivement du 23 au 25 février 2021 au Centre TEREZIYA et avaient pour objectif de « contribuer au renforcement de capacités des membres des groupes porteurs et des leaders sociaux, culturels et religieux sensibilisés sur le travail de « mémoire et réconciliation » par la capitalisation et le partage d'expériences.
- ✓ Des réunions préparatoires des journées de célébration des « Mémoires et réconciliation » ont été tenues à Gitega le 12 janvier 2021 à l'endroit de certains membres des groupes porteurs, des leaders socio-culturels, des administrateurs des communes cibles du projet des provinces de Karusi, Gitega et Mwaro et les prêtres officiant dans cette même zone d'action. Ces réunions avaient pour objectif d'échanger sur la faisabilité de l'organisation des journées de commémoration des « mémoires et réconciliation » d'analyser l'évolution de la compréhension de la thématique « mémoire et réconciliation » par les différentes couches de la population et enfin des actions déjà posées par les membres des groupes porteurs.

#### ❖ *Des journées de commémoration de « mémoires et réconciliation »*

Vieille d'une vingtaine d'années, la CEJP a eu toujours, comme mentionné dans la partie introductive, à gérer en grande partie des projets ayant trait à la bonne gouvernance, à la cohésion sociale, etc. La gestion saine des mémoires par le traitement du passé, pourtant s'accommodant à la mission de la CEJP, n'avait jamais été abordée depuis son existence. Rappelons encore une fois que la contribution de la CEJP à travers la mise en œuvre de ce projet a été une nouvelle démarche centrée sur une pièce maîtresse qui est le passé douloureux qu'a connu notre pays.

En effet, pour certains Burundais (victimes) le cours de la vie a totalement basculé, amenuisant les espoirs d'un avenir plus ou moins meilleur, cédant plutôt la place au doute du lendemain. La barbarie humaine a remporté sur la dignité et la valeur humaine. Dans cette laconique rétrospective des faits historiques, ce qui attire l'attention, du côté des victimes, (si on s'en tient au contenu des échanges lors des ateliers réflexifs sur le travail des mémoires) est la façon dont ces différentes crises ont été gérées.

Les victimes ont été systématiquement réduites au silence comme si de rien n'était. Pourtant, elles ne demandaient que de se libérer des affects émotionnels à travers des rites culturellement pratiqués par les familles éprouvées en cas de décès (deuil, levée de deuil partielle et définitive) comme le recommande la culture Burundaise. C'est d'ailleurs ces pratiques culturelles qui définissent l'identité d'un peuple et de sa société.

Dans tout cela, nous y voyons l'absence du rôle positif de l'autorité pourtant indéniable dans la cohésion sociale lorsqu'elle inspire la confiance de toutes les composantes de la communauté. C'est sur cette précédente réflexion que reposent les actions du projet « Renforcement de la cohésion sociale locale comme source et facteur de culture démocratique au Burundi » surtout à travers son volet « mémoire et réconciliation ».

Pour développer ce volet, le projet s'est appuyé sur 10 membres par commune cible, appuyés par 15 leaders de diverses catégories (leaders religieux, administratifs et communautaires). Cette structure sera dénommée « Groupe porteur ». Ce sont, en tout, ces 25 personnes dans chaque commune cible vers lesquelles les regards pleins d'espoirs et pourquois pas de doute étaient rivés en termes de résultats.

Les actions des groupes porteurs avaient pour objectif primordial de créer des espaces de dialogue sur le passé douloureux tel qu'il a été vécu au sein des communautés afin d'arriver petit à petit à une lecture commune de ce qui s'est réellement passé. Cela suppose le dépassement de soi, matérialisé par une compréhension et une empathie de la souffrance que chacune des composantes de la communauté a endurée. Cet exercice, quoique difficile, il a été une des priorités au sein des membres des groupes porteurs avant de l'étendre aux membres de la communauté.

A travers le dialogue intercommunautaire, les membres de la communauté amorcent le débat autour du passé en s'entraînant à briser la peur et enfin à s'exprimer sans faux-fuyant pour pouvoir comprendre et connaître la vérité du passé.

Rappelons à toutes fins utiles qu'en développant les activités sur le volet « mémoire et réconciliation », le projet s'est inspiré des quatre piliers universellement reconnus dans le processus de la réconciliation post -conflit, à savoir :

### 1) la Vérité

Les membres de la communauté doivent accepter de s'asseoir et avoir l'audace d'affronter ce qui s'est réellement passé dans leur dissemblance. Ici, c'est l'intérêt supérieur de la communauté qui est mis en jeu. Néanmoins, cela n'est possible que si les membres de la communauté s'engagent dans une nouvelle dynamique et une vision nette de l'avenir des générations présentes et futures en dépassant les obstacles ou barrières pouvant entraver leur engagement.

## 2) Le pardon

Le pardon n'est pas facile à donner à celui qui vous a causé du tort. Mais c'est un exercice auquel les membres de la communauté doivent se livrer pour l'intérêt de la communauté. L'élément sur lequel il faut insister est la place du pardon dans les relations interhumaines. En effet, celui qui donne et celui qui reçoit le pardon sont tous interpellés à faire des efforts en marquant un pas d'aller en avant pour l'intérêt de la cohésion sociale.

## 3) la justice

Même si nous prônons le pardon, cela n'exclut pas l'option de la justice. La justice dont on parle ici, c'est une justice réparatrice, qui est au service de la cohésion entre les membres de la communauté.

## 4) La réconciliation

Pour arriver à une réconciliation effective, les étapes ci-haut décrites font partie de celles qui sont incontournables. Néanmoins, on doit bien distinguer la réconciliation de l'oubli de notre passé, là où, d'ailleurs, réside la problématique de la gestion des « mémoires » blessées. On est plutôt appelé à dépasser le passé douloureux et non son oubli, sous peine de nous perdre complètement. Cela conduirait à la perte de l'identité. Et l'adage ci-après est sans équivoque : « Un pays sans histoire est comme un arbre sans racines »

### a. DES PRÉPARATIFS AUX CÉLÉBRATIONS DES MEMOIRES

Chaque CDJP en collaboration avec les groupes porteurs choisissait une des communes qui abriterait les cérémonies de cette journée au niveau diocésain. Et pour mieux préparer cette journée, s'inspirant des rapports des groupes porteurs, des échanges avec les leaders et Curés de paroisses, la CEJP prévoyait une semaine au cours de laquelle des séances spirituelles et d'accompagnement psychologiques étaient organisées en faveur des personnes qui le désiraient à l'aide d'une équipe de psychologues identifiés dans le réseau CEJP. Bien que cette stratégie ait été bénéfique pour les victimes, elle a en outre permis à la CEJP de bien comprendre le passé d'une localité à une autre et de ressentir la douleur des victimes, etc. Cette expérience lui permettra de se projeter dans le futur pour de nouveaux projets ou à travers ses actions ayant trait à sa mission.

En outre, cette stratégie a été pensée au moment des doutes liées à l'incompréhension de l'organisation de ces journées se faisaient entendre. Pour la CEJP, c'était une occasion de réexpliquer l'intérêt particulier des journées de commémoration aux participants à ces séances aux fins de la cohésion sociale.



*Vue partielle d'une psychologue et une requérante des services d'accompagnement psychologique au chef-lieu de la Paroisse Rusamaza (commune Gihogazi)*

Au terme de ces séances d'écoute, selon les tableaux anamnestiques des participants, la majorité des requérants de service d'écoute faisait partie des victimes des crises de 1972 et 1993.

**a. 1. Quelques-unes des conséquences relevées auxquelles font face les victimes :**

- ✓ Des traumatismes divers (aigus et légers)
- ✓ Des divisions profondes entre les composantes ethniques ;
- ✓ De la rancœur face à l'impunité des présumés auteurs ;
- ✓ Des discours déplacés qui tentent de justifier la cause des disparus ;
- ✓ Des injustices sociales pratiquées à l'endroit des rescapés ;

En outre, chez certains participants, il a été remarqué que la douleur et l'émotion sont encore là et sont vives. Les accompagnateurs n'ont cessé d'assister aux scènes ou phénomènes témoignant la profondeur des crises qu'a connues le Burundi. On notera par exemple les phénomènes ci-après :

- ✓ des blessures psychologiques profondes et diversifiées ;
- ✓ des flash-back qui arrivent souvent pendant la nuit lors desquels il s'observe de l'hypervigilance ;
- ✓ de la dépression ;
- ✓ des crises de panique et les adductions ;
- ✓ des cas de conversion psychosomatique (cas des hypocondriaques)

- ✓ des cas d'amnésies
- ✓ des cas d'agressivité ou de passivité ;
- ✓ des cas d'insomnie ;
- ✓ des cas de boulimie et de potomanie ;
- ✓ manque de concentration ;
- ✓ consommation excessive d'alcool et du tabac;
- ✓ des cas de figue ;
- ✓ etc.

a. **2. Les séances d'écoute et d'aide psychologique se sont soldées par les principaux résultats suivants:**

- ✓ Partout où ces séances ont été organisées, il a été remarqué que les personnes sont encore sous le choc des souffrances endurées pendant les événements douloureux qu'a connus notre pays ;
- ✓ Des cas basés sur des histoires personnelles et collectives ayant blessé les mémoires des membres de la communauté sont connus ;
- ✓ Les séances d'écoute et d'aide psychologique se sont révélés comme une indication à initier dans ce vaste chantier de processus de réconciliation ;
- ✓ La CEJP via son équipe dépêchée sur le terrain dans le cadre de ces séances d'accompagnement a rapporté un contenu important qui nourrira ses interventions en matière de réconciliation ;
- ✓ Etc.

a. **3. Difficultés rencontrées:**

Cette activité préparatoire à la célébration des mémoires a certes rencontré des défis qui méritent d'être signalés.

- ✓ Dans certaines communes/paroisses (bureaux), il a été remarqué que certains participants hésitaient à se confier aux accompagnateurs à cause de leur supposé appartenance ethnique ;
- ✓ L'équipe d'accompagnateurs était moins nombreuse par rapport aux demandeurs de service d'écoute et d'aide psychologique ;
- ✓ Le temps qui était imparti à ces séances d'écoute était relativement court ;
- ✓ Etc.

## b. DE LA CÉLÉBRATION DES MÉMOIRES

D'emblée, il convient de souligner que les célébrations des « mémoires » et réconciliation ont été organisées dans 18 endroits. Dans ces endroits, la CEJP a participé aux événements organisés dans 4 communes à savoir Gihogazi ,Mwakiro, Rango et Mbuye .

A l'exception de la commune Mbuye où l'Archevêque avait chargé son vicaire pour le représenter, dans d'autres communes, les cérémonies ont été présidées par les Évêques .



*Vue partielle de ceux qui étaient à la messe lors de la commémoration des mémoires dans l'Archidiocèse de Gitega (Paroisse Rusamaza, commune Gihohgazi) en date du 27juin 2021.*

Organisées pour la première fois dans ces diocèses et aussi pour la première fois par la CEJP, ces journées ont rassemblé des milliers de personnes de divers horizons, de tendances politiques et d'appartenances ethniques différentes, de catégories socio-économiques différentes, etc.

A l'occasion de cette journée, des différents discours étaient prononcés, lesquels revenaient en grande partie sur l'importance de cette journée de commémoration des mémoires dans la reconstruction du tissu social.



*Vue partielle de l'Abbé Charles KARORERO, Secrétaire Exécutif Permanent du réseau CEJP lors de la commémoration des mémoires dans l'Archidiocèse de Bujumbura, Paroisse Kivoga (commune Mbuye) en date du 27 juin 20*

Dans son discours éclairant et cadrant ces journées, Monsieur l'Abbé revenait sur les actions du projet en particularisant celles qui sont développées dans le volet « mémoires » dont la reconnaissance des disparus à travers les journées de commémoration, une des activités qui sont prévues dans la mise en œuvre du projet. Ces commémorations n'avaient pour objectif de raviver les rancœurs liées aux blessures accumulées tout au long des crises cycliques ayant endeuillé le pays mais donnaient une occasion de donner la place aux disparus en priant pour eux mais aussi en invitant les proches des disparus à procéder aux levées de deuil, précisait le Secrétaire Exécutif Permanent du réseau CEJP.



*Début des cérémonies de commémoration des mémoires dans la commune Mbuye par une procession guidée par les membres des structures ; Mbuye, le 27 juin 2021.*

Dans l'ordre des discours qui étaient prévus lors des journées des mémoires, les autorités administratives (excepté dans le diocèse de Muyinga) et les représentants des victimes prenaient eux aussi la parole. De manière générale, les administratifs soulignent leur satisfaction de l'apport du projet, de façon particulière l'organisation d'une journée consacrant la reconnaissance des mémoires, car faisaient –elles remarquer, cela rentre dans les priorités du gouvernement, dont son rêve est de voir les Burundais réconciliés.



*Vue du chef de cabinet du Gouverneur de Kayanza, lors de la célébration des mémoires à la paroisse Gasenyi, commune Rango, Diocèse Ngozi*



*Représentant des victimes de la commune Mbuye (Province Muramvya) lors de la commémoration des mémoires à la paroisse Kivoga.*

Comme pour les représentants de l'administration, ceux des victimes n'ont pas manqué de souligner avec satisfaction les actions du projet à travers le volet « mémoire » en commençant par le rôle que jouent les membres des groupes

porteurs au sein des communautés. Selon eux, leurs actions ont permis un rapprochement entre les composantes des communautés à travers le dialogue.

**De manière synthétique, pour chaque résultat de l'objectif spécifique et des objectifs à atteindre les tableaux ci-après donnent un aperçu de l'évolution du projet :**

**Aperçu synthétique des réalisations par rapport à l'objectif**

| Objectif spécifique                                                                                                   | L'implication citoyenne collective locale a permis d'appuyer la restauration d'une meilleure confiance des communautés dans la justice, le droit et les mémoires collectives |                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Indicateurs                                                                                                           | Situation de départ                                                                                                                                                          | Prévu fin du projet | Réalisé à la fin du projet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Nombre absolu ou relatif de bénéficiaires des actions du projet qui déclarent se sentir citoyen et qui le manifestent | <b>0</b>                                                                                                                                                                     | <b>5440</b>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 12CLGP*20<br/>Communes=240</li> <li>• 10Médiateurs*20 Communes=200</li> <li>• 10Parajuristes*20 Communes=200</li> <li>• 1026 personnes<br/>Sensibilisées par les Médiateurs</li> <li>• 994 Parajuristes<br/>personnes sensibilisées par les Parajuristes</li> <li>• 4741 membres des communautés sensibilisées par les CLGP.</li> <li>• <b>Total : 7401</b></li> </ul> <p>Sources de vérification : rapports d'activités, rapports de suivi des structures et listes des membres des structures.</p> |
| Nombre de bénéficiaires des actions du projet qui se sentent partie prenante du système de droit                      | <b>0</b>                                                                                                                                                                     | <b>5440</b>         | 7401                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

|                                                                                                                 |                                                                                                        |                            |                                   |                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Résultat 1</b>                                                                                               | <b>La gestion locale de la communauté par le droit et la démocratie participative a été améliorée.</b> |                            |                                   |                                                                                   |
| <b>Indicateurs</b>                                                                                              | <b>Situation de départ</b>                                                                             | <b>Prévu fin du projet</b> | <b>Réalisé à la fin du projet</b> | <b>Moyens de vérification</b>                                                     |
| <b>1.1.</b> Le nombre absolu de conflits référés par an et par localité aux parajuristes et médiateurs          | <b>0</b>                                                                                               | <b>600</b>                 | <b>1843</b>                       | Registre des enregistrements des consultations par des médiateurs et Parajuristes |
| <b>1.2.</b> Le nombre de médiateurs, Parajuristes et CLGP par an et par commune formés /qualifiés par le projet | <b>0</b>                                                                                               | <b>640</b>                 | <b>640</b>                        | Rapports d'activités                                                              |
| <b>1.3.</b> Taux de satisfaction des personnes ayant fait recours aux services des médiateurs et parajuristes   | <b>0%</b>                                                                                              | <b>72%</b>                 | <b>98%</b>                        | Sondages auprès des bénéficiaires                                                 |

|                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Activités planifiées</b>                                                                                    | <b>Activités réalisées</b>                                                                                                                                                                                      | <b>Ecarts / commentaires</b>                                                                                                        |
| <b>1.1. a.</b> Réunion d'information et d'appropriation par les autorités administratives et ecclésiastiques   | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une réunion au niveau national (25 participants)</li> <li>✓ 5 réunions diocésaines</li> <li>✓ (92 participants) à Ruyigi, Gitega, Ngozi, Bubanza et Muyinga</li> </ul> | Cible dépassée pour donner suite au changement de stratégie (rejoindre les autorités communales et provinciales dans les provinces) |
| <b>1.2. b.</b> Ateliers de sensibilisation et mise en place des structures des CLGP Médiateurs et Parajuristes | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 20 ateliers organisés dans les 20 communes cibles ;</li> <li>✓ 1911 participants aux ateliers de sensibilisations ;</li> </ul>                                         | Atteint à 100%                                                                                                                      |

|                                                                                                                         |                                                                                                                                                                      |                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                         | ✓ 3 équipes/commune ciblent (membres de structures des CLG, Médiateurs et Parajuristes) sensibilisés                                                                 |                                                                                                                      |
| 1.3. Formation des CLGP sur les droits civils et politique, le plaidoyer, les questions de redevabilité et transparence | ✓ 11 sessions de formation organisées ;<br>✓ 240 membres des équipes des CLGP formés ;                                                                               | Deux membres qui s'étaient absentes lors des formations ont été formés au cours des missions de suivi (CDJP et CEJP) |
| 1.4. Formation des Médiateurs sur les techniques de gestion positive de conflits                                        | ✓ 11 sessions de formation organisées<br>✓ 200 Médiateurs formés                                                                                                     | Un cas de désistement signalé dans la commune Butezi a été remplacé et formé au cours des missions de suivi          |
| 1.5. Appui et accompagnement de terrain aux équipes de CLGP, Parajuristes et Médiateurs                                 | ✓ 240 membres des CLGP ; 200 Parajuristes et 200 Médiateurs appuyés et accompagnés (Kit registres, stylos, 20 bureaux paroissiaux, soit un bureau par commune cible) | Atteint à 100%                                                                                                       |

| Résultat 2                                                    | La participation citoyenne à la gestion de la chose publique a été améliorée. |                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Indicateurs                                                   | Situation de départ                                                           | Prévu fin du projet | Réalisé à la fin du projet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2.1 . Le nombre moyen d'interpellation par an et par localité | 0                                                                             | 26                  | <p>30</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*16 personnes réhabilitées dans leurs stands grâce aux plaidoiries des CLGP à Matongo ;</li> <li>* 1 cas de plaidoyer pour la libération d'un jeune arrêté pour des mobiles politiques (mené par les CLGP de la commune Nyabihanga).</li> <li>*Interpellation pour civisme fiscal à Bisoro</li> <li>* Des plaidoyers pour la tolérance politique dans les communes Mutumba, Gihogazi, Busiga, Rango, Ruhororo, Bubanza et Mbuye</li> <li>*plaidoyer des CLGP pour arrestation du chef d'une des collines de la commune Bweru accusé d'avoir violé une femme de sa colline ;</li> <li>*Plaidoyer des CLGP pour enregistrement des enfants des rapatriés dans les communes Mishiha et Rango ;</li> <li>*Plaidoyer des CLGP de la commune Mutumba pour la gratuité des frais d'enregistrement des propriétés des démunis ;</li> <li>*Plaidoyer des CLGP de la commune Gihogazi pour la construction des maisons des veuves rapatriées ;</li> <li>*Plaidoyer des CLGP de la commune Gasorwe pour l'octroi du matériel scolaire aux enfants démunis surtout ceux de la communauté Batwa ;</li> <li>* Dépolitisation des travaux de développement communautaire dans plusieurs communes ;</li> <li>* Prise en compte dans le PCDC de Gihogazi des besoins exprimés par l'animateur du CLGP ;</li> <li>*Inscription des enfants des minorités Batwa aux services d'Etat Civil.</li> <li>*Plaidoyer pour la libération d'une personne injustement arrêtée (en commune Gasorwe )</li> <li>*Plaidoyer pour la libération de deux personnes membres du CNL mises aux arrêts dans la commune Gasorwe ;</li> <li>*plaidoyer pour une prise en charge des soins médicaux de deux membres du parti CNL qui avaient été passés à tabac par les jeunes Imbonerakure ;</li> <li>*Plaidoyer pour l'arrestation des jeunes affiliés au parti au pouvoir indexés dans les coups et</li> </ul> |

|                                                                                                                        |                     |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                        |                     |             | blessures infligés aux jeunes du parti CNL ;<br>*plaidoyer pour une prise en charge scolaire<br>d'une élève aveugle (commune Giheta) ;                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 2.2. Le nombre moyen de décisions politiques prises qui intègrent les recommandations citoyennes par an et par commune | 0                   | Au moins 11 | <b>16</b><br><br>*Dépolitisation des travaux de développement communautaire ;<br><br>*Prise en compte dans les PCDC des besoins exprimés par les CLGP des communes de Gohogazi, Mishiha , Nyabihanga et Bisoro ;<br><br>*Inscription gratuite des enfants Batwa aux services d'Etat civil ;<br><br>*Inscription gratuite des enfants des rapatriés aux services d'Etat civil ;<br><br>*Célébrations gratuite de mariages des couples des communautés Batwa des communes Nyabihanga et Gasorwe vivant en union libre ;<br><br>*Appui de l'administration en matériels scolaires des élèves rapatriés et ceux des communautés Batwa ; |
| Le nombre moyen de débats citoyens statutaires ou extraordinaires organisés chaque année par commune                   | 0                   | 9           | 6                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Activités planifiées                                                                                                   | Activités réalisées |             | Commentaires sur les écarts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

|                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                         |                                                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| Activités 2.1. Sensibilisations et implications (par les membres des CLGP, Médiateurs et Parajuristes) des populations et autorités locales aux questions de droit, de participation citoyenne et de démocratie | 6761 (4741 par les CLGP, 1026 et 994 respectivement par les Médiateurs et Parajuristes) | Le retard enregistré dans la première année a été rattrapé dans les 2 années qui ont suivi |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|

| Résultat 3                                                                           | La mise en réseau des Médiateurs, Para juristes, CLGP et des Leaders sociaux et culturels a été développée |                          |                                                                                                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Indicateur                                                                           | Situation de départ                                                                                        | Prévu à la fin du projet | Réalisé à la fin du projet                                                                                        |
| 3.1. Création, existence et opérationnalité de deux plateformes                      | 0                                                                                                          | 4                        | 4                                                                                                                 |
| 3.1. Nombre d'adhérents inscrits et actifs au sein de la plateforme de la démocratie | 0                                                                                                          | 640                      | 640                                                                                                               |
| 3.3. Nombre d'adhérents inscrits et actifs au sein de la plateforme mémoire          | 0                                                                                                          | 300                      | 500 (200 membres des groupes porteurs +300 Leaders)<br><b>*Listes de présences et rapports de suivi/activités</b> |
| 3.4. Nombre annuel de réunions de la plateforme démocratie                           | 0                                                                                                          | 3                        | 2                                                                                                                 |
| 3.5. Nombre annuel de réunions de la plateforme mémoire                              | 0                                                                                                          | 3                        | 2                                                                                                                 |

| Activités planifiées                                                                                                                                                  | Activités réalisées                                                | Moyens de vérification                     | Commentaires sur les écarts                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Activité 3.1 Echanges et mise en réseau entre les Parajuristes, Médiateurs et CLGP, organisation des visites d'échanges d'expériences sur les enjeux de la démocratie | 300 personnes ont participé aux échanges d'expériences             | Rapport d'activités +liste de participants | Le budget prévu à ce poste budgétaire n'a pas permis d'atteindre 640 personnes                                                  |
| Activité 3.2. Echange et mise en réseau entre les leaders sociaux et culturels des provinces cibles sur les enjeux de mémoire                                         | 500 participants (200 membres des groupes porteurs et 300 leaders) | Rapport d'activités +liste de participants | Toutes les 10 provinces cibles du projet ont été concernées par cette activité contrairement à ce qui était initialement prévu. |

|                                                |                                                                                                         |                          |                                   |
|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------|
| Résultat 4                                     | La citoyenneté responsable, active, critique et solidaire des élèves des écoles ciblées a été renforcée |                          |                                   |
| Indicateurs                                    | Situation de départ                                                                                     | Prévu à la fin du projet | Réalisée jusqu'à la fin du projet |
| 4.1. 4000 élèves qui se déclarent sensibilisés | 0                                                                                                       | 4000                     | 4000                              |

| Activité planifiée/ réalisée                                        | Indicateur              | Moyens de vérification                   | Commentaires sur les écarts                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Création et animation de clubs scolaires « Paix et Droits humains » | 20 clubs créés          | Rapport d'activité + liste de présences) | 100%                                                                                                                                        |
| Renforcement des capacités des encadreurs des clubs scolaires       | 22 encadreurs renforcés | Rapport d'activités +liste de présences  | Deux écoles par commune ont été fusionnées. Il s'agit des écoles choisies dans les communes Busiga et Rango ; d'où deux encadreurs de plus. |

|                                                                                         |                                                                                                  |                                    |                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|-------------------|
| Résultat 5                                                                              | <b>La production d'outil de capitalisation des connaissances et expériences a été améliorée.</b> |                                    |                   |
| Indicateurs                                                                             | Situation de départ                                                                              | Prévu à la fin du projet           | Réalisé à ce jour |
| 5.1 Nombre annuel de pratiques significatives collectives matérialisées et documentées. | 0                                                                                                | 12                                 | 0                 |
| <b>Activité planifiée</b>                                                               | <b>Activités réalisées</b>                                                                       | <b>Commentaires sur les écarts</b> |                   |

|                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                  |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| 5.1. Production d'une recherche - action de type académique | <p>*Formation des 6 enquêteurs</p> <p>* Séances d'explications par le Chercheur et son Associé des tenants et aboutissants de la recherche-action aux groupes ciblés par les chercheurs</p> <p>*Récolte des données auprès des groupes cibles par les enquêteurs ;</p> <p>*Rédaction et présentation du rapport par l'équipe des chercheurs</p> | *Le rapport final est disponible |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|

|                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                          |                          |                            |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------|-----|
| Résultat 6                                                                                                                       | <b>La compréhension collective des enjeux liés aux mémoires du passé par les leaders sociaux et culturels et les relais (communautaires et religieux et intellectuels) dans les provinces ciblées a été améliorée et leur engagement a été renforcé.</b> |                          |                            |     |
| Indicateur/                                                                                                                      | Situation de départ                                                                                                                                                                                                                                      | Prévu à la fin du projet | Réalisé à la fin du projet |     |
| Nombre de participants qui déclarent comprendre les enjeux                                                                       | 0                                                                                                                                                                                                                                                        | Au moins 1460            | 768                        | 768 |
| Nombre relatif d'actions déjà entreprise par les membres des groupes porteurs                                                    | 0                                                                                                                                                                                                                                                        | Au moins 21              |                            |     |
| ✓ 10 actions ont été déjà menées par les membres des groupes porteurs auprès de la population sur l'ensemble de la zone d'action | 0                                                                                                                                                                                                                                                        | Au moins 21              | 10                         | 10  |

| Activité planifiée                                                                                                                                                  | Indicateur                                                                         | Moyens de vérification                   | commentaires                                                                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 6.1. Constitution et renforcement de capacités des groupes porteurs constitués des leaders sociaux et culturels en vue de la sensibilisation des populations cibles | 2 groupes/province soit 1 groupe /commune                                          | Listes disponibles                       | Chaque commune cible a été dotée d'un groupe porteur                                                         |
| 6.1.1. Renforcement des capacités des groupes porteurs sur les enjeux liés aux mémoires et réconciliation                                                           | 200 membres des groupes porteurs soit 10 personnes par commune                     | Listes disponibles                       |                                                                                                              |
| 6.1.2. Sensibilisations des Curés responsables de la pastorale Justice et Paix dans leurs paroisses par les CDJPs                                                   | 27 Curés de paroisses                                                              | Listes disponibles                       | La plupart des communes s'étendent sur plus d'une paroisse ou vice -versa                                    |
| 6.1.2.3. Explications de l'activité « mémoires et réconciliation » aux membres des groupes porteurs par les CDJP après leur identification                          | 205 participants                                                                   | Listes disponibles et rapport d'activité | La CDJP Muyinga a impliqué les vicaires forains dans cette activité en plus des membres des groupes porteurs |
| 6.2. Organisation des ateliers réflexifs avec les leaders religieux, les leaders culturels et des intellectuels                                                     | 50 participants par province. Au total 500<br>Personnes ont participé aux échanges | Listes disponibles et rapport d'activité | Les provinces ont été regroupées par diocèse                                                                 |

| Résultat 7                                            |                     | La sensibilisation des populations ciblées aux enjeux des mémoires du passé a été améliorée |                            |
|-------------------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| Indicateur                                            | Situation de départ | Prévu à la fin du projet                                                                    | Réalisé à la fin du projet |
| Le nombre de citoyens qui ont participé aux campagnes | 0                   | 1500                                                                                        | 4479                       |

|                                                                                                         |   |     |                                                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|-----|---------------------------------------------------------------|
| Le pourcentage de citoyens ayant participé aux séances et qui se déclarent sensibilisés à la thématique | 0 | 70% | 90% selon le sondage et les estimations après cette activité. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|-----|---------------------------------------------------------------|

| Activités planifiées                                                 | Activités réalisées | Ecart                                                                                                                                                                                                                                          |
|----------------------------------------------------------------------|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Organisation et célébration de journées mémoires et réconciliation » | 18                  | Toutes les communes ont organisé cet événement sauf deux, avec l'appui de la CEJP. Cette activité a été réalisée grâce aux efforts des groupes porteurs et à la bonne collaboration entre la CEJP et les autorités communales et provinciales. |

Par rapport à la TOC, la dynamique enclenchée dans les communautés cibles à travers des actions des structures mises en place dans le cadre du projet a produit des changements significatifs. Il s'observe un ensemble d'acteurs sensibilisés et impliqués dans la réussite du projet. A ce titre, nous citerons les structures mises en place dont leurs membres (CLGP, Médiateurs, Parajuristes, Clubs scolaires et Groupes porteur) ont contribué énormément pour arriver aux résultats escomptés. Il s'agit d'une véritable machine en marche et qui, petit à petit gagne du terrain en termes de changement au sein des collectivités locales. Le coaching des structures à travers les suivis qui étaient prévus, les contacts formels et informels, la maîtrise contextuelle de chaque commune cible, etc. ; ont été déterminants dans cette dynamique qui a touché des couches différentes de la population. Le dialogue intercommunautaire instauré au niveau des communautés surtout sur le passé douloureux a été une stratégie qui a prouvé son efficacité dans le processus de réconciliation à travers le traitement du passé. Nous devons tous ces succès grâce à la détermination et l'engagement de différents partenaires dans la mise en œuvre dudit projet ainsi qu'à la contribution technique de la CJP Belgique (à travers ses consultants). En plus des moyens humains locaux et internationaux, les moyens humains ont été utilisés à bon escient pour arriver aux résultats.

Cependant, comme le montre le rapport de l'évaluation du projet, le budget n'a pas permis de répondre aux besoins des membres des structures qui n'ont cessé de réclamer des frais de déplacement et de communication mais en vain. Grâce à ce projet, on observe qu'il y a eu des changements par exemple en termes de participation citoyenne, la prise en compte des besoins exprimés par la population, la gestion

positive des conflits, etc. ; et sur la recherche de la vérité commune et la commémoration des mémoires et réconciliation. Certaines situations ci-dessous décrites, quoi que non exhaustives montrent que lesdites structures ont d'abord gagné la confiance des membres de la communauté et progressivement celle des autorités locales. Aujourd'hui, on constate qu'il se dessine une sorte de synergie en termes de complémentarité d'actions contribuant à la cohésion sociale.

- Dans les communes: Busiga, Mwakiro, Bisoro, Matongo, Ryansoro, Gasorwe , Matongo, Rango et Nyabihanga , on nous rapporte que les élus collinaires associent les Médiateurs pour trancher certains cas litigieux ou réfèrent purement et simplement ces cas aux médiateurs comme le témoignent les membres de nos structures avec des cas précis .
- Dans la commune Nyabihanga, le Curé de la Paroisse témoigne que la présence des médiateurs a sensiblement diminué les cas litigieux qu'il recevait. Il précise en outre que la population apprécie la façon dont les médiateurs traitent les cas qui leur sont confiés, surtout qu'ils agissent pour l'intérêt de la cohésion sociale entre les membres de la communauté.

Le même témoignage nous a été partagé par le conseiller socio-économique de l'Administrateur de cette commune. Ce dernier ajoute que depuis que les structures ont été mises en place dans sa commune, il s'observe un changement de comportement de la population vis-à-vis de l'entretien des infrastructures d'intérêt public comme les routes, les écoles, etc. Pour lui, ce comportement est nouveau dans sa commune et cela depuis que le comité local de bonne Gouvernance est fonctionnel. Enfin, il souligne également que grâce aux interventions des membres du CLGP les gens commencent à les imiter en intervenant dans des réunions organisées par l'administration et en posant des questions qui témoignent qu'ils sont soucieux de la relation entre la population et l'administration. D'après lui, les premiers mois de l'installation de cette structure ont été difficiles en termes de relations entre l'administration locale, la population et les membres de cette structure. La population avait tendance, sur influence de certaines autorités (mauvaise compréhension du rôle de cette structure) à considérer les membres de cette structure comme des gens venus travailler pour le compte des partis de l'opposition. Finalement, conclut-il, on se rend compte que toutes les structures contribuent à bien asseoir la démocratie dans notre commune mais trouve que les membres sont peu nombreux. Faisons noter que plus 32 000 arbres ont été plantés et protégés dans cette commune grâce aux sensibilisations des membres du CLGP.

- En commune Ryansoro, les médiateurs ont énormément contribué pour que les élus collinaires et les notables traditionnels puissent travailler ensemble. Ces derniers accusaient les élus collinaires qu'ils ne sont pas reconnus comme médiateurs de conflits locaux, car estiment-ils, ils n'ont pas été investis de la manière dont la tradition l'exige. Les élus collinaires rétorquaient en disant que le rôle du notable traditionnel n'a plus de valeur actuellement et que c'est l'héritage malheureux de l'ancien parti au pouvoir. Un véritable bras de fer s'est engagé mais

le rapport de force était disproportionné. Il a fallu l'intervention des médiateurs de notre projet pour que la situation se normalise.

Aujourd'hui, toutes ces structures travaillent pour une même communauté à la seule différence pourtant majeure que nos médiateurs contribuent à la médiation des conflits gratuitement. L'objectif étant de contribuer à la cohésion sociale entre les membres de la communauté et non de voir tel gagnant et l'autre perdant.

- Dans la commune Bweru, les membres du CLGP ont dénoncé un chef de zone qui avait violé une fille paranoïaque pour qu'il soit arrêté et auditionné sur cette affaire. L'Administrateur n'a pas voulu les écouter dans un premier temps mais leur persévérance a finalement conduit le chef de zone au cachot de la commune. Malheureusement, il lui a fallu 48 heures pour être libre de ses mouvements avant de prendre le large.
- Dans la commune Busiga, les CLGP, alertés par la population, ont dénoncé les policiers qui avaient instauré une taxe de 2000 francs burundais à chaque motard qui dépassait une barrière pour le contrôle après 17h30. Informé par les membres du CLGP, l'Administrateur a organisé une réunion de sécurité à l'issue de laquelle, des mesures concrètes ont été prises notamment la suppression de la barrière. Dans cette même commune, les membres du CLGP ont dénoncé le comportement agressif et irresponsable de certains jeunes affiliés au parti au pouvoir où certains parmi eux ont été vus en train de mettre des signes distinctifs sur des maisons appartenant aux membres d'un parti de l'opposition. Quatre membres du CLGP, mandatés par le reste des membres du comité, ont exposé ce cas à l'Administrateur communal ainsi qu'au commissaire communal de la police. La suite a été que des réunions d'apaisement se sont organisées dans toutes les zones de la commune Busiga.
- Dans la commune Gasorwe, un officier de police Judiciaire (OPJ) avait l'habitude d'emprisonner injustement les gens pour les relaxer le dimanche moyennant une somme de 50 000 Fr bu. Cette mauvaise pratique a été dénoncée par les membres du CLGP et ces derniers ont eu gain de cause, car le policier a été muté dans une autre commune.  
Dans cette même commune, le Curé de la paroisse se dit satisfait du rôle que les structures jouent au niveau de la communauté. Il partage ce sentiment avec celui de Nyabihanga. Dans cette commune, les membres du CLGP appuyés par l'autorité paroissiale, ont animé une séance de sensibilisation à l'endroit des jeunes membres des partis politiques suite à un regain de violences sur fond d'appartenance politique qui prévalait dans cette commune. Cette séance de sensibilisation a vu la participation de l'administration communale. Selon le curé de cette paroisse, cette sensibilisation a été un test de reconnaissance de cette structure par l'administration et a été couronnée de succès. A l'issue de cette sensibilisation, les participants se sont engagés à se respecter mutuellement et dès lors aucun incident entre les jeunes ne s'est reproduit dans cette commune.

- Dans la commune Gihogazi, le Curé de la Paroisse se dit impressionné et satisfait du rôle que jouent les membres des structures, surtout les Médiateurs. Il indique que chaque mercredi, avant que ces derniers ne commencent à travailler, il recevait une vingtaine de personnes venues pour lui exposer des problèmes familiaux, conjugaux, etc.
- Dans cette même commune, les membres du CLGP ont plaidé pour que les aides collectées (vivres, habits, ustensiles de cuisine, etc.) lors de la fête dédiée à la solidarité nationale soient données aux vrais démunis. Cette action a été menée après avoir constaté que certains administratifs à la base avaient prévu de distribuer ces aides sur base des critères d'appartenance politique, d'ethnie, etc. Cette action a eu le mérite d'avoir poussé l'administrateur de sortir du silence et d'exiger une vérification minutieuse de toutes les aides collectées, une opération à laquelle les membres du CLGP ont pris part. A l'issue de cette vérification, des quantités importantes d'aides collectées ont été retrouvées chez deux élus collinaires. La décision de l'administrateur n'a pas tardé, car ces deux élus collinaires ont été suspendus de leurs fonctions avant que cette décision ne soit entérinée par le Gouverneur de province conformément à la loi.
- Également, dans cette commune, 202 élèves qui avaient abandonné l'école y sont retournés après les sensibilisations des jeunes et parents sur la délinquance juvénile comme un des facteurs qui mettent à mal la cohabitation pacifique. Enfin, dans cette commune, on nous rapporte que 8 maisons des démunis ont été construites suite aux sensibilisations de la population sur la solidarité communautaire. La contribution de la population consistait en l'élévation des murs et l'installation de la charpente.
- Enfin, l'administrateur de la commune Gihogazi a pris une décision interdisant certains bistrotts et petits restaurants de la localité de fonctionner, car l'hygiène n'y était pas respectée comme l'ont fait remarquer les membres du CLGP à l'autorité communale.
- En date du 14/1/2020, l'administrateur communal de Rango, a publiquement apprécié le rôle que les membres du CLGP, les Médiateurs et Parajuristes jouent dans la communauté notamment en sensibilisant la population à être responsable et active, en participant aux activités de développement, à la protection des infrastructures d'intérêt public (sources d'eau, les routes, etc.). La médiation qu'ils jouent entre les membres des communautés en cas de différends, le changement de comportement de certains jeunes de cette commune auxquels ils ont contribué (lutte contre la délinquance juvénile) qui étaient aux allures de se constituer en groupes criminels de toutes sortes sont autant de choses à apprécier de la part des membres desdites structures.
- En date du 12/2/2019, l'administrateur communal de Ruhororo a invité les représentants du CLGP dans sa commune à prendre part à une réunion dite « réunion publique ». Pour rappel, cette autorité communale avait tout au début

du projet refusé aux membres de toutes les structures de travailler. Prenant la parole, un membre du CLGP est revenu sur la mission dévolue à chacune des structures tout en plaidant plus d'ouverture et de collaboration aux membres des structures mises en place dans le cadre du projet.

- En date du 10/12/2019, à l'occasion de la présentation des réalisations, le Président du conseil communal a souligné le rôle indéniable des membres du CLGP, Parajuristes et Médiateurs dans l'édification de la paix à travers les sensibilisations que leurs membres mènent auprès de différentes couches de la population. Grâce aux membres desdites structures, on constate une prise de conscience non seulement de la population par rapport à la notion de la citoyenneté mais aussi des administratifs par rapport à la notion de redevabilité, a-t-il martelé. Soulignons que grâce aux actions des membres du CLGP de cette commune, 1200 propriétés foncières ont été enregistrées dans le service communal foncier, 12 maisons ont été construites en faveur des démunis (surtout les vieillards) et 9 pistes réhabilitées. En outre, dans cette commune, le nombre de conflits fonciers a baissé suite aux sensibilisations des membres du CLGP invitant la population à faire enregistrer leur propriété foncière. Cet exemple a été partagé aux autres CLGP implantés dans d'autres communes cibles du projet lors des ateliers d'échanges d'expériences organisées au cours du mois de février 2020.
- En dates du 10 et 11/12/2019, les membres des CLGP des communes de Gasorwe et Mwakiro, ont dénoncé le détournement des vivres que le PAM avait envoyé aux plus démunis après que l'administration en ait fait la demande. Malheureusement, le jour de la distribution, de nouvelles listes de bénéficiaires ont apparu et remplacé celles initialement préétablies. La distribution s'est déroulée sous l'encadrement musclé et sous le regard vide et désespéré de vrais démunis. Face à cette situation, les membres du CLGP de la commune Mwakiro se sont rendus au chef-lieu de la commune, et ont demandé une audience à l'administrateur. Au cours de cette audience, ils lui ont fait part de leur vive préoccupation par rapport aux détournements de vivres par les membres de l'administration. Acculé, l'administrateur leur a répondu qu'il allait organiser une réunion qui se pencherait sur ce cas. N'étant pas convaincus de cette voie de sortie, les membres du CLGP lui ont dressé la liste de ceux qui ont détourné les vivres des démunis. Deux jours après, l'administration a convoqué une réunion mais aucune personne ne se présente. Entre-temps, la gestion de cette question se mène de la même façon dans les deux communes. A Gasorwe, la population fait de même, qu'à Mwakiro. Ayant constaté que la situation s'empirait au fil du temps, le Secrétaire du parti au pouvoir au niveau communal a informé sa hiérarchie provinciale et cette dernière a fait de même donc au niveau national. Finalement, une commission d'enquête est mise sur pied pour identifier les organisateurs de ce détournement. Dans une réunion organisée par cette commission, le Gouverneur de Province Musinga a

félicité la population dans sa diversité qui a dénoncé le mauvais comportement de certains administratifs et leur a exhorté de faire comprendre au reste de la population de ne pas taxer toutes les autorités de voleurs mais que c'est quelques individus qui ont défailli à leur mission. Dès lors, l'administration dans ces deux communes implique les membres des CLGP dans toutes les activités qu'elle organise.

- A Mutumba, le 10/12/2019, le Président du conseil communal, alors qu'il présentait les réalisations de sa commune devant un parterre des natifs de sa commune, a souligné le rôle indéniable des membres de nos structures dans la participation citoyenne aux activités de développement de cette commune à travers les différentes sensibilisations qu'ils mènent, à la solidarité mutuelle, à l'enregistrement des propriétés foncières. Dans cette commune, plus de 1200 propriétés ont été enregistrées suite aux sensibilisations des CLGP.

**Dans toutes les communes on observe :**

- Une dépolitisation des activités communautaires ;
- Les jeunes et les femmes participent avec intérêt aux réunions organisées par les administratifs à la base. Cela n'était pas le cas avant la mise en place des structures ;
- Certains administratifs à la base réservent deux ou trois places aux membres des structures lors des réunions qu'ils organisent. Cela constitue un autre élément majeur de la considération que les administratifs ont commencé à intégrer dans leurs habitudes quotidiennes ;
- Dans certaines communes, certains participants aux réunions organisées par l'administration ont commencé à intégrer dans leurs habitudes de se munir d'un cahier ainsi que d'un stylo pour noter les éléments qu'ils estiment nécessaires. Cette attitude est nouvelle et elle témoigne que la population commence à se réveiller en suivant les actions des administratifs par écrit.
- Dans les communes Mutumba et Nyabihanga, les élèves, membres du club scolaire « Paix et droits humains », épaulés par leurs encadreurs, ont expliqué aux jeunes membres des mouvements d'actions catholiques, le rôle que chaque citoyen devrait jouer, surtout les jeunes, dans la protection des biens communs et dans la participation de la bonne gestion de la chose publique ;
- Au mois d'août 2020, dans la commune Busiga, les élèves membres du club scolaire avec leurs encadreurs, ont pu mobiliser une somme de Cent Mille Francs Burundais (100 000 BIF) en termes d'aide à leur camarade qui avait perdu son parent. Ce geste de compassion et de solidarité a été pour le Directeur de cette école, un signal fort que le club scolaire est venu à point nommé et qu'il a déjà apporté des fruits. Selon lui, ce n'était pas la première fois qu'une telle situation se produisait à son établissement mais cela a été la première fois que les élèves manifestaient cette solidarité.
- Dans les communes Bisoro, Gihogazi, Giheta, Rango, Matongo et Gasorwe, les élèves membres des clubs scolaires participent aux activités organisées par les administratifs à la base sur leurs collines respectives. Ce qui prouve qu'ils

commencent à adopter un comportement de citoyens responsables et actifs visé par le résultat en lien avec ces clubs.

- La participation citoyenne aux activités communautaires est une réalité dans toutes les communes cibles, bien sûr, dans des proportions différentes;
- La dénonciation des cas de petite corruption et d'emprisonnement sont signalés dans quelques communes cibles (Gasorwe, Matongo, Ryansoro) ;
- Dans la Commune Ryansoro, les membres des CLGP en collaboration avec certains leaders de la communauté ont alerté l'administration communale, jusqu'à l'autorité provinciale en charge de la protection de l'environnement, sur l'exploitation illégale des arbres de la commune. Les présumés coupables ont été arrêtés et le véhicule qui assurait le transport de ces arbres a été saisi. Ce cas a tellement retenu l'attention du Gouverneur de Province à tel point qu'il l'a rappelé lors de l'investiture du nouvel Administrateur de cette commune. Il s'en est servi comme bon exemple de la participation citoyenne pour asseoir la bonne gouvernance.
- Les membres des CLGP des communes de Mbuye, Nyabihanga, Bisoro et Ryansoro ont mobilisé la population pour élire les conseillers collinaires qui le méritent, indépendamment de leurs appartenances politiques ;
- Grâce aux sensibilisations sur le volet « Mémoires et réconciliation », certains participants n'hésitent pas à témoigner de leurs actes ou de leur vécu durant les moments douloureux qu'a connus notre pays. Cependant, rares sont les cas où le présumé auteur osait s'exprimer au vu de tout le monde. Sauf dans la commune Bubanza où lors d'un atelier réflexif un des participants a témoigné le rôle qu'il a joué dans les tueries de la crise de 1993. Dans les communes Mbuye, Bisoro et Gihogazi, les membres des groupes porteurs appuyés par les leaders ayant participé aux ateliers réflexifs, ont organisé des prières en mémoire des disparus des crises qu'a connues le Burundi. Ces prières qui ont vu la participation des administratifs communaux et des leaders religieux dans ces localités, ont été organisées après avoir rassemblé les noms de personnes qui ont perdu la vie dans ces moments sombres de l'histoire du pays.
- Dans la commune Rango, deux membres des groupes porteurs, après les ateliers de renforcement de capacités auxquels ils ont pris part et le travail de mise en confiance du groupe qui devrait précéder toute autre activité à leur niveau ont quitté le site de déplacés où ils habitaient depuis la crise 1993, et sont pour le moment sur leur colline d'origine ;

- Dans la commune Rango, après la commémoration des mémoires organisée dans cette commune, on nous rapporte que 60 ménages des déplacés (sites de Gasenyi, Gokomero et Kabuye) ont déjà regagné les collines d'origine ;
- Dans les communes Mbuye et Gihogazi, les membres des groupes porteurs rapportent que 20 ménages ont organisé des cérémonies de levée de deuil des leurs, après la commémoration des mémoires dans leurs communes ;
- La diminution sensible des cas litigieux traités par les curés des paroisses et les administratifs locaux suite aux interventions des Médiateurs et Parajuristes (Cela est rapportée dans les communes Rango, Busiga, Nyabihanga, Bisoro, Cankuzo, etc, ) ;

Dans les communes Gihogazi, Ryansoro, Mutumba, Busiga, Nyabihanga, Matongo etc ; la population préfère se confier aux Médiateurs ou Para juristes en cas d'un différend.

#### ❖ Evaluation participative du projet.

Cette évaluation a été conduite par deux consultants dont un Consultant principal en l'occurrence Monsieur Freddy NKURUNZIZA et son binôme Monsieur Elysée NDIKUMANA. Ces deux consultants ont été identifiés et recrutés en commun accord avec la CEJP Burundi et la CJP Belgique en collaboration avec ses Expert-Consultants en l'occurrence Benoît Albert et Delphine Noël.

Pour rappel le choix des communes cibles pour l'évaluation a été fait sur base des performances des membres des structures mises sur pied dans le cadre du projet. Ceci dit qu'on faisait appel aux réalisations des structures en interrogeant les rapports et témoignages à notre possession.

Ensuite, il s'agissait de faire une classification des communes en trois catégories :

- ✓ une commune meilleure ;
- ✓ moyenne
- ✓ faible

Après cette classification, le Consultant faisait un tirage au sort par Diocèse.

Notons que les communes ayant fait objet de la recherche ne devraient pas être prises en compte dans l'évaluation. Cependant, il s'est fait que la commune Bweru se retrouve dans ceux activités sans une quelconque spéculation.

Cette évaluation a commencé par une journée de débriefing, organisée en date du 1er mars 2021 dans les enceintes de la Procure d'Accueil des Religieux, sur les outils conçus par les consultants à cet effet. L'objectif de ce débriefing était de permettre à l'ensemble d'équipe d'évaluation d'avoir une compréhension commune des outils et partant de s'en approprier avant de se rendre sur le terrain. Au total 6 enquêteurs correspondant au nombre des communes choisies pour l'étude, 3 Points Focaux et 6 Agents de saisie ont pris part à ce débriefing.

## ❖ CONCLUSION GENERALE

A ce niveau, il sied de souligner que la CEJP remercie CJP Belgique et le Ministère des Affaires Etrangères Belges qui, grâce à leurs contributions le projet de « Renforcement de la cohésion sociale locale comme source et facteur de culture démocratique au Burundi » a pu être mis en œuvre. Nous espérons que le pas franchi ne reculera pas bien cela demande beaucoup d'efforts de la CEJP. A elle seule, la CEJP ne pourra pas maintenir ce cap sans l'appui de ses partenaires.

Au terme de trois ans d'exécution dudit projet, on ne douterait pas de saluer les jalons que le projet a déjà posés en matière de prise conscience de chaque citoyen (de son rôle), la relation entre le citoyen et son autorité, la gestion des conflits locaux et la recherche de la vérité sur le passé historique de notre pays. Aujourd'hui il se dessine une lueur d'espoir que finalement de véritables changements sont susceptibles de s'opérer à différents niveaux. Le dialogue mis en avant dans ce projet permettra au vivre ensemble entre les composantes ethniques. Le pas franchi grâce à ce projet a besoin d'être soutenu surtout pour le volet « mémoire », car c'est une thématique qui heurte les sensibilités des uns et des autres.

Didace NDAYISHIMIYE

Coordonnateur du projet